

• **LUBUMBASHI**

Plus de 1.900.000 enfants de 0 à 59 mois vaccinés contre la polio dans toutes les 67 Zones de Santé de la Province du Katanga

Un Plan d'Action Provincial de redynamisation de l'état civil désormais disponible au Katanga

Formation du staff en Gestion Axée sur les Résultats et Approche Programmatique Basée sur les Droits Humains

Rentrée scolaire 2009-2010 au Katanga:

662.678 élèves dont 313.075 filles bénéficieront des fournitures scolaires remis gratuitement par l'UNICEF.

• **KALEMIE**

Projet «Ecole Assainie»: Remise des manuels d'éducation sur les bonnes pratiques d'hygiène

15 enfants formés en techniques de reportage et production de micro-programme

• **KANANGA**

Atelier de formations des formateurs en matière de protection sociale et judiciaire de l'enfant

• **MBUJI-MAYI**

Monitoring du projet "Village Assaini" dans la Zone de Santé de Kalonda Est dans le Kasai Oriental.

Sommaire

Lubumbashi	2
Kalemie	5
Kananga	6
Mbuji-Mayi	6

Comme promis, nous nous retrouvons pour un nouveau numéro de « Echos de la Zone Sud ».



Le lundi 07 septembre 2009, la plupart des enfants de la République Démocratique du Congo, en âge de scolarisation ont repris la route de l'école. En vue de leur permettre d'étudier dans les conditions requises, le Ministère provincial de l'Enseignement primaire, Secondaire et Professionnel a en collaboration avec l'UNICEF Zone Sud, lancé la campagne d'inscription des enfants à l'école. Pour ce faire, 662.678 élèves, dont 313.075 filles vont bénéficier des fournitures scolaires qui seront remis gratuitement par l'UNICEF.

Fidèle à sa mission d'agir dans l'intérêt suprême des enfants, l'UNICEF a dans le cadre de son Programme Survie appuyé l'organisation de la campagne de vaccination contre la poliomyélite.

Résultats : Plus de 1.900.000 enfants de 0 à 59 mois ont été vaccinés contre cette maladie, et ce dans les 67 Zones de Santé de la Province du Katanga.

Toujours dans la province du Katanga, un Plan d'Action Provincial de redynamisation de l'état civil est désormais disponible.

A Kalemie, le Programme Eau, Hygiène et Assainissement a remis des manuels d'éducation sur les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles de ce district.

Les enfants reporters, Kalemie en compte désormais 15 de plus. Ils viennent d'être formés en technique de reportage et production de micro-programme.

Une autre formation, cette fois-ci à Kananga, où des formateurs ont été renforcés dans le domaine de la protection sociale et judiciaire de l'enfant.

Et enfin, à Mbuji-Mayi, le monitoring du projet « Village Assaini » dans la Zone de Santé de Kalonda Est a été réalisé.

Bonne lecture à tous et au mois prochain

Lubumbashi

SURVIE

Plus de 1.900.000 enfants de 0 à 59 mois vaccinés contre la polio dans toutes les 67 Zones de Santé de la province du Katanga



la 2ème phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite.

Plusieurs paramètres ont contribué au succès de cette campagne, notamment sur le plan logistique : l'arrivée des intrants dans les temps requis, la bonne gestion des vaccins et la mise à la disposition des moyens de transport tel que planifié.

Sur le plan communicationnel, on peut noter que : 70% des parents ont été informés par les crieurs, la gestion des cas de résistance s'est faite de manière pacifique (implication du chef Kitabala dans le Tanganyika, les Postolo à Lubumbashi, les Kitabala de

Malemba) et une forte implication de la presse dans la diffusion des messages (54 chaînes de radio et TV).

Du reste, le coût total de la campagne Vaccin Polio Oral (VPO) pour les deux phases s'élève à 2,183,095 dollars américains, soit 0.49 \$ par enfant vacciné.

Malgré la réussite de ces deux phases de vaccination contre la poliomyélite, le Comité Provincial de Coordination du Katanga a tout de même tenu à proposer quelques recommandations qui permettront d'améliorer les campagnes de vaccinations prochaines.

Aux Zones de Santé et aux Comités Locales de Coordination, il leur est demandé d'intensifier la recherche active des cas de Paralyse Flaque Aigue surtout dans les 6 Zones de Santé silencieuses à savoir Kinkondja, Lwamba, Malemba, Kamalondo, Kilwa

et Kisanga.

Les Antennes et les Comités de District de Coordination, devraient estimer au préalable les besoins en vaccins de routine sur base des performances réalisées à la première phase. Evaluer les besoins en outils de gestion et autres intrants avant le début des AVS et transmettre tous les rapports (Vaccination et gestion des intrants) et les justificatifs au plus tard 7 jours après la fin de la campagne.

A la province et au Comité Provincial de Coordination, il leur a été suggéré de commander les vaccins de routine en tenant compte des performances des Activités de Vaccination Supplémentaire et de mener des activités de plaidoyer auprès des partenaires et gouvernement provincial pour l'acquisition des Seringues auto bloquants, mégaphones, et piles.

1.930.890 enfants de 0 à 59 mois ont été vaccinés contre la polio, dans les 67 Zones de Santé de la province du Katanga lors de la 2ème phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite qui a eu lieu du 27 au 29 août 2009 dernier.

C'est ce que révèle l'évaluation de

PLANIFICATION

Formation du staff en Gestion Axée sur les Résultats et Approche Programmatique Basée sur les Droits Humains

La formation en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et Approche Programmatique Basée sur les Droits Humains (APBDH) pour les staffs Unicef de la zone sud s'est tenue à Lubumbashi du 17 au 20 août 2009, au centre des sœurs bénédictines d'Emmaüs. Elle a connu la participation de onze collègues venus des bureaux de Kalemie, Kananga, Mbuji-Mayi, Kinshasa, ainsi que neuf collègues de Lubumbashi. La facilitation de cette formation a été assurée par le Spécialiste PME du bureau de Lubumbashi, assisté par l'Administrateur de la même section.

Six objectifs en faveur des participants étaient poursuivis lors de cette formation, à savoir :

- Utiliser l'approche-droits dans la planification et la programmation des projets;
- Identifier les avantages concrets de l'approche-droits pour les enfants et les femmes ;
- Combiner les GAR et APBDH dans le processus de programmation ;
- Concevoir un programme/projet en utilisant l'Approche - Droits
- Elaborer le cadre logique de projet et mettre en place un

système de suivi-évaluation;

- Elaborer et rédiger une proposition de projet en faveur des enfants et des femmes sur base de l'Approche-Droits

Pendant les quatre jours de formation, plusieurs modules ont été développés en 7 étapes, en partant des généralités sur la GAR/APBDH. Il s'agit de l'appréciation et analyse de la situation, l'analyse des résultats, l'analyse des stratégies, l'élaboration de la matrice des résultats (cadre logique), l'identification des partenaires et détermination des moyens et des coûts, mise en place d'un système de suivi – évaluation et la finalisation des documents de projet par les participants.

Durant les travaux 4 groupes de travail ont été constitués selon les

thèmes ci-après :

- Réduction de la mortalité maternelle
 - Mortalité infantile juvénile
 - Accès des enfants (surtout les filles) de 6 – 14 ans à l'éducation,
 - Abus et violences sexuelles
- Au terme de ces travaux de groupe, les participants ont réussi à développer un Document Projet respectant les normes de la planification.



Lubumbashi

Un Plan d'Action Provincial de redynamisation de l'état civil désormais disponible au Katanga

PROTECTION

Il s'est tenu du 18 au 19 août à Lubumbashi, l'atelier de restitution provincial du Plan d'Action National de Redynamisation des services de l'Etat civil.

Organisé par la Division provinciale de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières du Katanga, cet atelier avait pour but d'offrir aux différents responsables techniques de la province les possibilités d'analyser l'arbre à problèmes et de trouver des solutions pour la relance des services au niveau national tout en dégagant des pistes propres pour la province du Katanga.

Et ce, en vue d'améliorer le système d'enregistrement des naissances et accroître le nombre des enfants enregistrés systématiquement à l'Etat civil.

Au sortir de ces travaux, un Plan d'Action Provincial de Redynamisation de l'état civil a été développé. Ce Plan d'Action permettra notamment :

1. D'unifier et adapter les règles qui touchent aux droits de l'enfant, à savoir: la vulgarisation du code de la famille et de la convention relative aux droits de l'enfant ; la création d'un bureau de coordination au niveau de chaque District et Ville, visant à améliorer la collecte des données sur l'EN ; la création des bureaux secondaires dans les maternités,

«Nom et Nationalité: Chaque enfant y a droit»

groupements et villages suivant la nécessité et d'uniformiser les différents documents de l'Etat Civil, de simplifier les procédures.

2. De renforcer la collaboration avec les autres ministères notamment : la justice : pour l'impression et la parache des registres d'actes de l'état Civil, la santé publique : pour le relevé des statistiques des naissances dans les maternités (qui doivent être équipées en registres spéciaux) et des décès dans les morgues.

3. De reconstituer le fichier provincial de l'état civil, de constituer une base de données sur l'état civil à l'Institut National de Statistiques et d'informer et sensibiliser les populations sur les procédures et l'importance de l'état civil.

Du reste, il faut noter qu'en République Démocratique du Congo, et partout ailleurs, l'état civil revêt d'une importance capitale dans la mesure ou en tant que service public de l'Etat,

il permet d'identifier les individus établis sur le territoire de l'Etat, de calculer les paramètres démographiques et de suivre régulièrement le mouvement de la population en enregistrant tous les événements, notamment les naissances, les mariages, les décès, et tant d'autres faits relatifs au mouvement de la population.

Mais malheureusement, pour diverses raisons notamment les différents conflits qui ont secoué le pays, dans la plupart des provinces de la RDC, ce service est quasi inopérant.

Or, la convention relative aux Droits de l'Enfant en son article 7 et la loi n° 09/001 du 10 janvier 2009, portant protection de l'enfant, spécialement en son article 16, font de l'enregistrement des naissances un droit de l'enfant et une obligation pour les parents qui doivent s'en acquitter dans un délai de 90 jours. Et l'article 117 alinéa 2 du code de la famille ajoute que « la déclaration peut être faite par mandataire porteur d'une procuration écrite, même sous seing privé, du père ou de la mère ».

Pour rappel, en décembre 2008, le Ministère National de l'Intérieur

et de la Sécurité avait organisé un séminaire sur la redynamisation des services de l'état civil à Kinshasa. Tous les chefs de divisions provinciales de l'Intérieur avaient participé à ces assises. Il leur avait été demandé de réfléchir au niveau de leur province respective sur la manière de redynamiser ce

service en mettant beaucoup plus l'accent sur l'enregistrement des naissances et de réfléchir sur un plan national de revitalisation des services de l'état civil. Cet atelier fait donc partie du processus de sa finalisation.

Soulignons que dans le cadre du programme de coopération RDC-UNICEF, des actions sont menées dans toute la province du Katanga pour relever le taux d'enregistrement des naissances.

Depuis l'existence de ce partenariat, le nombre des naissances déclarées connaît un accroissement de l'ordre de 37% au Katanga.

Mais il convient de faire davantage d'efforts pour que tous les enfants du Katanga soient systématiquement enregistrés à la naissance afin qu'ils jouissent d'un avenir meilleur.

«Tout enfant a le droit d'être enregistré à l'état civil dans les 90 jours qui suivent sa naissance, conformément à la loi. L'enregistrement s'effectue sans frais»

Lubumbashi

EDUCATION



**Rentrée
scolaire
2009-
2010 au
Katanga:
662.678
élèves dont
313.075 filles
bénéficieront
des fournitures
scolaires remis
gratuitement
par l'UNICEF.**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a remis symboliquement le 29 août 2009, à Madame Thérèse Lukenge, Ministre Provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), des fournitures scolaires d'une valeur de 1,030,000 millions de dollars américains en faveur de 662.678 élèves dont 313.075 filles et de 12.089 enseignants dont 3.388 femmes des écoles publiques conventionnées et non conventionnées de la Province du Katanga.

La remise de ces matériels et équipements a eu lieu au cours d'une cérémonie de lancement de la campagne d'inscription des enfants à l'école, que le Ministre de l'Education a présidé dans l'enceinte du Complexe scolaire Kikula, dans la ville de Likasi située à environ 120 kms de Lubumbashi, chef-lieu de la Province du Katanga.

Pour Monsieur Aby Mze Boina, Chef de Bureau intérimaire de l'UNICEF/Zone Sud, l'objectif principal de cette campagne

se situe, depuis six ans, dans le cadre du Programme de coopération RDC-UNICEF 2008-2012, qui vise à inscrire chaque année en première année primaire 1,5 millions d'enfants en âge d'aller à l'école, dont 750.000 filles. Elle constitue aussi une des stratégies mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à la scolarisation primaire universelle, à la promotion de l'égalité des sexes, et à l'autonomisation des femmes d'ici 2015.

De son côté, le Ministre de l'EPSP a remercié l'UNICEF pour cet appui matériel et financier avant d'inviter les élèves et enseignants à faire bon usage de ces fournitures et matériels scolaires.

Il convient aussi de signaler qu'outre cet appui, cette campagne vise aussi à encourager les parents à inscrire et à maintenir leurs enfants à l'école. En effet, les effectifs de première année ont sensiblement baissé de 0,9% par rapport à l'année scolaire 2008-2009.

Les interventions de l'UNICEF dans le domaine de l'enseignement primaire, a poursuivi Monsieur Aby, concernent aussi l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans 357 écoles primaires ciblées par le programme Education au Katanga, 60 espaces communautaires d'éveil, 80 établissements secondaires et 45 centres de rattrapage scolaire.

C'était aussi pour lui l'occasion de réitérer le vœu de mise en place des mécanismes de contrôle et de répression au niveau de chaque localité en vue de décourager la vente illicite des fournitures scolaires sur certains marchés, fournitures offertes gratuitement aux enfants afin de réduire les dépenses supportées par les parents pour l'éducation de leurs enfants.

Pour terminer, Monsieur Aby Boina a rappelé la disponibilité de l'UNICEF à soutenir le Gouvernement Provincial du Katanga dans ses efforts visant l'application intégrale des droits de l'Enfant Congolais et l'atteinte des OMD à travers l'Education primaire pour tous et la promotion de l'égalité des sexes.



Kalemie

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT



œuvre du projet « Ecole Assainie » dans le district du Tanganyika au bénéfice de la Division Educationnelle Ecole Primaire Secondaire et Professionnelle/ Katanga 3. Les 23 Ecoles Primaires de la sous-division de l'EPSP Kalemie ciblées par ce projet viennent d'être dotées des manuels (3841 livres pour les élèves) et guides (138 livres pour les maitres) en vue de leur permettre d'assurer un apprentissage d'une part et une formation de qua-

En partenariat avec l'ONG internationale Solidarités, l'UNICEF a commencé la mise en

**Projet «Ecole Assainie»:
Remise des manuels
d'éducation sur les
bonnes pratiques
d'hygiène**

lité d'autre part, avec des supports pédagogiques appropriés.

Ces écoles sont réparties dans les 2 Zones de Sante du Territoire de Kalemie, soit respectivement 12 écoles dans la ZS de Kalemie et 11 dans la ZS de Nyemba.

Axe principalement sur deux grands volets, à savoir, le renforcement des capacités des acteurs clés et la construction des infrastructures scolaires, les bénéficiaires directs de ce projet sont les 20.410 élèves repartis dans 344

classes, sous l'encadrement pédagogique de 413 enseignants. Le résultat final est que ces élèves étudient dans un environnement sain et que leur comportement en hygiène soit amélioré afin d'éviter les maladies d'origine hydrique.

Toujours dans le cadre dudit projet, 161 membres du personnel de la sous-division de l'EPSP/ Kalemie dont 138 enseignants et 23 directeurs venaient de participer a un atelier de formation technique sur « le processus clés du programme Ecole Assainie ».

Kalemie

15 enfants formés en techniques de reportage et production de micro-programme

EDUCATION



Formation de 15 enfants journalistes a Kalemie dont 4 filles et 11 garçons en techniques de reportage, production des microprogrammes et interviews. Appartenant aux clubs de jeunes, ces

enfants ont été formés 6 jours durant, soit du 24 au 29 août 2009, sur la manière de documenter les activités réalisées dans le cadre du projet Participation et développement des adolescents ainsi que de produire des mini vidéo-documentaires à caractère humain.

Toujours dans le cadre du projet PDA, 12 encadreurs de jeunes dont 4 de Kalemie, 4 de Manono et 4 de Nyunzu viennent de terminer la formation sur les clubs d'écoute radio-phoniques a Kalemie. A l'issue de cette session, 21 clubs d'écoute vont être implantés dans chacun de 3 territoires

dont 7 à Kalemie, 7 à Manono et 7 à Nyunzu. Ces clubs ont pour but de faciliter le débat entre les jeunes sur les questions qui touchent à leurs problèmes spécifiques.

Dans le cadre du même projet, 150 enseignants ont achevé une formation sur les problèmes liés à la santé de la reproduction chez les adolescents. Outre les enseignants de Kalemie, les autres provenaient de Kabimba, Manono et Wimbi.



Kananga

Atelier de formations des formateurs en matière de protection sociale et judiciaire de l'enfant

Protection

L'atelier de formation des formateurs en matière de protection sociale et légale de l'enfant s'est tenu du 24 au 28 août 2009 à Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Occidental.

Cet atelier s'inscrit dans la perspective de disposer d'un corps de personnes ressources qui auront la mission de former des vulgarisateurs des textes pertinents nationaux à travers toute la province du Kasai Occidental.

En effet, l'analyse de la problématique de la protection de l'enfant est préoccupante dans cette province à cause, d'une part de l'ignorance des lois par la population et sa répulsion envers les services judiciaires et d'autre part, le dysfonctionnement des services judiciaires minés par certains maux internes qui les décrédibilisent.

Organisé avec l'appui de l'UNICEF, cet atelier de formation des formateurs a été animé par un Procureur Général et deux Substituts du Procureur Général du Service de Documentation et d'Etude du Ministère National de la Justice et Garde des Sceaux. 36 personnes dont 11 magistrats, 10 avocats, 2 activistes des droits de l'Homme, 7 chefs de division et de bureau, 2 assistants sociaux ont participé à ces assises.



En vue d'améliorer l'environnement

protecteur de l'enfant dans cette province, la division provinciale des droits humains en collaboration avec d'autres services étatiques et Ongs a projeté au terme cet atelier de former des formateurs des vulgarisateurs des textes pertinents ; de doter le Kasai Occidental d'un plan de vulgarisation des textes nationaux, régionaux et internationaux pertinents sur la protection de l'enfant ; de renforcer les capacités des autorités chargées de l'application des lois sur le contenu et les procédures prévues pour les nouvelles lois et en même temps assurer un suivi régulier de leur application par les magistrats ainsi que les autorités politico-administratives ; de réaliser une large campagne de vulgarisation auprès des communautés des villes et territoires de la province des textes normatifs nationaux, régionaux et internationaux retenus dans le plan de vulgarisation provinciale et enfin de

mettre en place un cadre efficace de suivi et d'évaluation de l'application des droits des enfants.

Il faut préciser que le Ministre provincial de l'Administration territoriale, du Conseiller de la Ministre provinciale de la Santé, Affaires sociales, Genre, Famille et Protection de l'Enfant, le Chef de section des droits de l'Homme de la Monuc étaient présents lors de la cérémonie d'ouverture de ces travaux.



Mbuji-Mayi

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Monitoring du projet "Village Assaini" dans la Zone de Santé de Kalonda Est dans le Kasai Oriental.



L'activité « Monitoring » du projet « Village Assaini » dans la Zone de Santé de Kalonda Est, située à près de 360 km de Mbuji Mayi dans le Kasai Oriental s'est déroulée du 10 au 20 août 2009 par le Médecin Chef de cette Zone de Santé et ses collaborateurs, et ce avec l'appui de l'UNICEF.

Cette activité consiste à vérifier et valider l'effectivité des trois premiers pas du processus participatif « Village Assaini », à savoir la signature du proto-

cole d'accord entre le Médecin Chef de Zone et chaque communauté bénéficiaire du projet, l'élection de manière démocratique d'un comité « Village Assaini » constitué de neuf membres et l'enquête CAP initiale réalisée dans chaque village.

Il ressort de ce monitoring que ces trois premiers pas ont effectivement été réalisés et que les communautés ont adhéré massivement à la mise en œuvre du projet

.On a noté aussi l'implication remarquable de l'équipe cadre de la zone de santé de Kalonda Est dans la mise en œuvre de ce projet.

Ce monitoring a permis d'accompagner également les superviseurs en Eau et Assainissement dans la réalisation du quatrième et du cinquième pas, à savoir le diagnostic du profil sanitaire de la communauté par elle-même et la définition du Plan d'Action Communautaire, PAC (ensemble des activités à réaliser par la communauté pour apporter le changement durable en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement).

4 PAC ont été développés dans la Zone de Santé de Kalonda Est.

Ainsi ces activités ont tourné autour de la gestion correcte des excréments par l'aménagement des latrines propres et hygiéniques avec station de lavage des mains ; la gestion

correcte des excréments des animaux domestiques par la construction d'enclos pour réduire la divagation des bêtes ; la gestion correcte des ordures par l'aménagement des trous à ordures ; l'approvisionnement en eau potable par l'aménagement des points d'eau protégés ; la mise en place d'un calendrier périodique des travaux d'assainissement du village.

Il faut noter que le PAC définit les activités et pour chacune d'entre elles les responsables, les ressources internes et ex-

ternes liées à leurs réalisations ainsi que l'échéance pour leur réalisation. Il s'applique aux ménages et aux infrastructures communautaires.

La prochaine étape de ce processus consistera à réaliser toutes les activités planifiées dans ces 4 PAC, et ce d'ici fin septembre.

